Vœux du maire

Le projet de forage au cœur des préoccupations

Le maire et les deux agents recenseurs

Les vœux de Jean-Pierre Pougny à ses administrés ont eu lieu samedi matin devant une centaine de personnes et en présence du sénateur Jean-Pierre Sueur et du président de la communauté de communes Christian Bouleau.

Toujours très exhaustif, le premier magistrat a fait un exposé très long de toutes les facettes du village, du point de vue démographique, économique, culturel ou social. Il a aussi insisté sur plusieurs points importants aux yeux de l'équipe municipale : le projet de forage en eau potable dont les études vont démarrer en 2011 pour aboutir en 2012 ; c'est un projet ambitieux, dont le coût total avoisine le millions d'euros mais qui ne pourra se réaliser qu'avec une subvention de 50 % par le Conseil général et l'agence de l'eau. Mais c'est un projet nécessaire car la qualité de l'eau fournie est aujourd'hui tout à fait médiocre, même si elle reste potable.

Sinon, en parallèle d'autres projets devraient être mené à bien au cours de cette nouvelle année : le parking du Paturiau et les abords de la salle des sports, l'aménagement de l'îlot central place de la Liberté, la création d'une nouvelle classe et la fin de la mise en place de la Loire à vélo qui amène tout l'été de nombreux cyclotouristes au village.

Un autre projet méritait toute l'attention : celui de l'éventuelle création d'une petite unité de vie pour le maintien des personnes âgées à domicile. Il s'agirait de huit ou 10 logements individuels de 30 m² avec assistance au quotidien. Toutes les personnes éventuellement intéressées doivent se faire connaître en mairie.

Enfin, avant de conclure, Jean-Pierre Pougny a présenté les deux agents recenseurs qui vont œuvrer prochainement pour le recensement : Véronique Mellet et Elisabeth Bertrand.

Pour finir, après le discours de Jean-Pierre Sueur et de la conseillère régionale Anne Leclercq, l'adjoint Pierre Fromont procéda à la traditionnelle remise des prix des maisons fleuries dont voici le palmarès : **catégorie 1** : 1er M. et Mme Deverson ; 2e M. et Mme Martin ; 3e M. et Mme Cosson. **Catégorie 1B** : 1er M. et Mme Prieur ; 2e M. et Mme Fuse ; 3e Mme Bruder. **Catégorie 2** : 1er M. et Mme Vincent ; 2e M. et Mme Aupart ; 3e Mme Verbecke. **Catégorie 4** : Mme Baranger. **Catégorie 11** : Mme Villoing.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CLUB DE L'AMITIÉ

L'assemblée générale du club de l'Amitié aura lieu le jeudi 20 janvier à 14 h, salle communale du P'tit clou à Saint-Gondon.

La réunion se clôturera par le partage de la galette des rois.

L'assistance à la cérémonie des vœux